ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

VOTEZ

CAP catégorie B
TSMA - SA - TFR



Différents par nature, unis pour l'avenir

ÉCOUTE **ACTION** **RÉSULTATS**

- Parcours professionnels : promotions et déroulement de carrière
- Santé et qualité de vie au travail
- Lutte contre les discriminations
- Chaque situation individuelle défendue

Chaque parcours est unique, l'UNSA fait le lien.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Vote électronique
Nos engagements au verso →

champs d'avenir

Sap-ma Syndicat Autonome des Personnels du Ministère de l'Agriculture

SEA UNSA éducation Syndicat de l'Enseignement agricole

SNETAT Syndicat National des Ingénieurs et des Techniciens de l'Environnement, de l'Agriculture et des Territoires

SNAEMA Syndicat national des administrateurs de l'État du ministère de l'agriculture

SNPDEA

snieap

Forêt Publique

unipef Union des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts

Du 3 au 10 décembre 2026 — Votez UNSA

Pour une fonction publique qui vous ressemble ! Ensemble, changeons les règles du jeu.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 **CAP catégorie B**

L'UNSA, votre voix pour une fonction publique plus juste et plus humaine

***Un constat, des défis à relever** : pourquoi votre vote compte*

1/3 C'est la part que représente aujourd'hui l'effectif des agents de catégorie B par rapport à l'effectif global des titulaires du Ministère. C'est la CAP la plus importante en nombre de dossiers étudiés.

66% D'agents de notre CAP sont des femmes (proportion croissante), avec des réalités trop souvent ignorées : pathologies féminines, précarité menstruelle, charge mentale.

Un constat qui nous engage



La richesse de cette CAP est la variété des métiers dans tous les secteurs d'activité, aussi bien techniques qu'administratifs.

Clé de voûte du MAASA, la catégorie B est trop souvent négligée dans les réformes de revalorisations salariales.

L'UNSA agit concrètement au bon niveau

Fonction publique :
Force de proposition pour revaloriser les métiers de catégorie B grilles indiciaires, parcours professionnels, accès à la formation, égalité professionnelle.

Ministère de l'Agriculture :
Amélioration des conditions de travail, qualité de vie au travail, prise en compte du handicap et des pathologies féminines, revalorisation indemnitaire.

Sur le terrain :
Administration centrale, services déconcentrés, enseignement technique et supérieur : accompagnement pour la défense de vos droits et de vos spécificités.

Nos priorités pour vous

Promotions et parcours professionnels

Exiger la mise en place d'un plan de déroulement de carrière ouvert et cohérent pour chacun des corps de la catégorie B. Améliorer ce déroulement en offrant des perspectives d'avancement dans un contexte de tassement des grilles et d'allongement de la durée de vie au travail.

Santé et protection sociale

Reconnaissance et financement de la prise en charge des pathologies féminines, renforcement de la prévention (télétravail, aménagement des postes…).

Reconnaissance en carrière active des métiers exposés.

Égalité professionnelle

Lutte contre les **discriminations**, garantie d'une véritable équité salariale et de carrière.

Qualité de vie au travail

Améliorer les conditions matérielles (locaux, équipements) et humaines (reconnaissance et respect de nos missions).

La CAP : ses compétences… et notre accompagnement au-delà

Ce que fait la CAP

Vos élus y siègent et défendent vos dossiers individuels :

- Discipline et recours disciplinaires
- Refus de titularisation, licenciement, insuffisance professionnelle
- Révision du compte rendu d'entretien professionnel (CREP)
- Refus de temps partiel, de télétravail, de formation ou de CPF
- Reclassement et situations d'inaptitude

Au-delà de la CAP

Mobilités et avancements ne relèvent plus de son champ : nous vous accompagnons donc **en amont et en direct**.

- Relecture et conseil sur vos demandes de mobilité
- Examen de votre situation individuelle au regard des LDG
- Soutien des dossiers d'avancements/promotions et mobilités
- Interventions auprès de l'administration et suivi jusqu'à la réponse

Accompagnement dans votre carrière

Notre engagement le plus concret : **vous aider à réussir les examens professionnels et concours**

- Information sur les conditions d'accès et calendriers
- Conseils de méthode et organisation d'oraux blancs
- Retours d'expérience de collègues déjà promus
- IFSE/CIA : analyse de votre situation et accompagnement de votre recours

Un mandat de représentant du personnel ne s'arrête pas à la porte d'une instance : à l'UNSA, aucune situation individuelle n'est laissée sans réponse. ***Nous vous accompagnons dans le temps.***

Votre vote, c'est votre pouvoir : les élections professionnelles sont votre opportunité de peser sur l'avenir de notre catégorie.

- **Une organisation à l'écoute, qui connaît vos réalités quotidiennes.**
- **Une équipe combative, qui transforme les constats en actions.**
- **Un syndicalisme moderne, alliant réformisme et détermination.**

PROXIMITÉ – EXPERTISE – DIALOGUE – AVENIR

VOTE ÉLECTRONIQUE DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

JE VOTE ET JE FAIS VOTER